



Nom scientifique :
Rosalia alpina L., 1758
Ordre : Coléoptères
Famille : Cerambycids



L'adulte de *Rosalia alpina* affectionne les troncs de hêtre coupés sur lesquels les femelles viendront pondre leurs œufs -
Cliché J.-P. Nicollet - PN des Écrins

FICHE INSECTES PROTÉGÉS

Par Jean-Pierre Nicollet, Guy Lempérière

Un Coléoptère protégé et emblématique : la Rosalie des Alpes

Mesurant entre 15 et 40 millimètres, cet élégant longicorne est d'un bleu cendré, d'aspect duveteux, avec des taches noires veloutées en nombre et de formes variables.

Les antennes, composées de 11 articles, dépassent largement la longueur du corps chez le mâle, où des touffes de poils noirs ornent les articles 3 à 6 (les articles 3 à 8 chez la femelle).

HABITAT ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Son hôte de prédilection est le hêtre. La Rosalie des Alpes vit également sur d'autres feuillus : frêne, saule, aulne, charme, chêne...

L'espèce est présente sur l'ensemble de l'Arc alpin, les Cévennes et les Pyrénées, dans les hêtraies des étages collinéen et montagnard. On la trouve également en plaine dans les domaines atlantique (Charente) et méditerranéen (Corse, Italie du



Les vieilles hêtraies produisant régulièrement des branches mortes et des chablis sont très favorables à la pérennité des populations de *Rosalia alpina*
Cliché J.-P. Nicollet - PN des Écrins

sud, Grèce), ainsi que dans les forêts de l'Europe centrale. Elle a disparu de la Scandinavie au début du XX^e siècle.

CYCLE BIOLOGIQUE

Les adultes émergeant du bois mort entre juillet et août vivent une dizaine de jours. Les femelles attirent les mâles sur des sites favorables à la ponte, du bois fraîchement coupé, des chablis ou de vieux arbres blessés. On peut observer jusqu'à une cinquantaine d'individus s'activant ensemble aux heures chaudes de la journée pour s'accoupler.

Le reste de la journée et de la nuit, ils se réfugient dans le feuillage des arbres, jusqu'à plusieurs centaines de mètres, ou vont s'alimenter sur les fleurs des ombellifères.

L'accouplement dure plusieurs heures. La femelle dépose ensuite ses œufs dans des anfractuosités du bois (souches, grosses branches, plaies d'élagage...), en évitant les zones trop sèches. À l'aide de son ovipositeur long et souple, elle les insère profondément (2 à 4 cm).

Les larves, xylophages, forent des



L'accouplement a lieu aux heures les plus chaudes de la journée
Cliché J.-P. Nicollet – PN des Écrins



Répartition départementale de *Rosalia alpina* en France

galeries. Le développement larvaire débute dans du bois déperissant ou en cours de séchage ; il se poursuit dans le bois mort, durant au moins deux années.

La nymphose s'effectue dans une loge aménagée au contact de l'écorce, au plus tôt au début de l'été de la deuxième année suivant la ponte. Peu de temps après, les adultes émergent.

■ STATUT DE L'ESPÈCE

Cet insecte emblématique est strictement protégé au niveau national. Perçue comme rare, la Rosalie des Alpes peut être localement abondante. Son extrême discrétion dans les massifs forestiers tient à ce que les larves restent plusieurs années dans le bois, les adultes n'étant observables qu'un mois par an, en été.

Cette espèce figure sur les annexes II (protection de l'habitat d'espèces), IV (protection stricte de l'espèce) de la directive européenne "habitats". Son habitat est également pris en considération par l'annexe I (liste d'habitats) de cette même directive.

Elle est également protégée par la Convention de Berne qui vise à interdire sa capture et son commerce.

■ MESURES DE PROTECTION

La Rosalie des Alpes est très attirée par les bois coupés, entre autres ceux destinés au chauffage et déposés en bords de routes ou de pistes. Ainsi, de nombreuses pontes n'auront pas d'avenir car



Larve de *Rosalia alpina* précisément âgée de 2 ans et extraite de sa galerie après ouverture d'une bûche de hêtre.
Cliché J.-P. Nicollet – PN des Écrins

les bûches seront brûlées avant la nymphose des larves. Ce bois doit donc être enlevé avant que les femelles ne viennent y pondre, c'est à dire avant l'été. Celles-ci optent alors pour d'autres sites plus naturels pour se reproduire (souches, chablis, branches...).

Conserver du bois mort en forêt demeure la meilleure assurance de pérenniser les populations. Il est donc important de laisser sur place les branches mortes lors des coupes de bois et de favoriser des bouquets de vieillissement. Il est également recommandé de maintenir la mixité des forêts (présence de hêtres dans les sapinières) car c'est par le maintien d'une activité sylvicole raisonnée que l'on préserve cette espèce. ■

Les auteurs

Jean-Pierre Nicollet est chef de secteur au Parc national des Écrins.

Guy Lempérière est maître de conférences au laboratoire de biologie des populations d'altitude, à l'UJF de Grenoble.

jean-pierre.nicollet@espaces-naturels.fr
guy.lempriere@ujf-grenoble.fr



La femelle dépose ses œufs dans les profondes fissures du bois grâce à son ovipositeur souple et long de 2 cm - Cliché E. Thibert – PN des Écrins